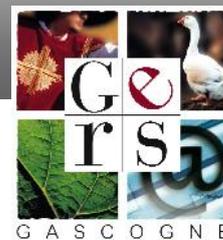




COMMUNIQUE DE PRESSE



LUNDI 4 MAI 2015

Réseau d'éducation prioritaire : les écoles du Garros réintégrées

La ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem réintègre les écoles du Garros dans le Réseau d'éducation prioritaire.

La ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, vient de nous confirmer sa décision d'inscrire à titre dérogatoire les écoles du Grand Garros dans le dispositif national d'éducation prioritaire (REP).

Le maintien d'un dialogue constant avec l'Etat, au niveau départemental et à Paris, a permis d'aboutir à ce classement tant attendu par les parents d'élèves et les enseignants mobilisés à nos côtés.

Nous tenons à saluer l'implication de Monsieur le préfet du Gers, Jean-Marc Sabathé et de la directrice académique à la direction des services départementaux de l'Education nationale.

Nous nous réjouissons de cette décision qui permettra d'apporter aux élèves de ces écoles, dans le temps scolaire, les moyens nécessaires à un soutien pédagogique adapté donnant de meilleurs résultats pour tous les enfants.

Parallèlement, la ville d'Auch et l'agglomération renforceront le contenu du « projet éducatif de territoire » relatif à l'accompagnement périscolaire des enfants de toutes les écoles de la ville. L'apprentissage et l'usage des techniques du numérique tiendra une place importante dans le projet pédagogique d'ensemble.

Ce sont les enfants du quartier qui en bénéficieront et c'est l'école républicaine qui en sort grandie.

Philippe Martin
député, président du conseil
départemental du Gers

Franck Montaugé
sénateur-maire d'Auch